

doctorant
 doctorat
 612 inscription
 élire réponses
 renseigner edécouter
 informer laboratoires rassemble
 représentants cont
 ption humanités
 seiller questions
 formations



Conseil de l'ED Humanités, 10 février 2022

Membres présents dans la salle Mélusine : Ayman AL JAMAA (représentant des doctorants- site Poitiers) ; François BRIZAY (Directeur de l'ED – site Poitiers) ; Valérie FOURNIER (Assistante des EDs – site Poitiers) ; Lise GUILLEMOT (représentante des doctorants- site Poitiers) ; Charlotte KRAUSS (Directrice du laboratoire FoReLLIS).

Membres présents en visio-conférence : Henaba AMANGOUA (représentante des doctorants- site Limoges) ; Martin AURELL (Directeur du laboratoire CESCO) ; Elvire DIAZ (Directrice du laboratoire MIMMOC) ; Jérôme de GRAMONT (Institut Catholique de Paris) ; Dorian GUILLON (Assistant de l'ED – site Limoges) ; Demba MAR (représentant des doctorants – site Limoges) ; Thierry SAUZEAU (Directeur du laboratoire CRIHAM) ; Soazig VILLERBU (Directrice adjointe de l'ED Humanités – site Limoges) ; David WATERMAN (membre extérieur – Université de La Rochelle).

Membres Excusés : Claire BARBILLON (École du Louvre) ; Gilles MARMASSE (Directeur du laboratoire MAPP) ; M. Vincent MICHEL (représentant du laboratoire - HERMA) ; Cécile QUINTANA (Directrice du laboratoire CRLA) ; Jean-Luc TERRADILLOS (membre extérieur – Espace Mendès France).

• Présentation des représentant.e.s des doctorants pour le site de Poitiers

Le Conseil de l'ED Humanités se déroule en « hybride » en raison des contraintes sanitaires. Quatre membres du Conseil sont présents dans la salle Mélusine, neuf participent à la réunion en visioconférence. Après que les membres du Conseil se sont présentés, F. Brizay aborde le premier point de l'ordre du jour.

Charles Viaut ayant soutenu sa thèse en décembre 2021, l'ED a procédé à l'élection d'un nouveau représentant des doctorants le jeudi 06 janvier 2022. F. Brizay félicite Ayman Al Joumaa, doctorant du laboratoire MIMMOC, qui a été élu. Il regrette que sur les 159 inscrits, 31 doctorants, soit 19,5 % seulement, aient voté, et il invite les doctorants à participer davantage à la désignation de leurs représentants. Lors des élections des 18 et 19 janvier 2021, la participation avait été du même ordre : 20 %.

Au terme du scrutin le bureau des représentants des doctorants de Poitiers est le suivant :

2 délégués titulaires : Lise Guillemot, Ayman Al Joumaa

3 suppléantes : Laura Guerrero, Marie-Reine Mouton, Véronique Haricot

• Abandons de thèses et césures

À Poitiers

27 abandons :

Durée de préparation de la thèse au moment de l'abandon :

.3 à 7 mois :	3	.4 ans :	3
.1 an :	2	.5 ans :	2
.2 ans :	7	.6 ans :	5
.3 ans :	3	.7 ans :	2

Statut des doctorant.e.s :

.Salariés :	15
.Non salariés :	08
.Contrat doctoral ou contrat recherche :	04

Laboratoires :

.CESCM :	6
.Criham :	6
.Herma :	1
.Forellis B :	7
.Mapp :	7

Jusqu'en 2018, le nombre d'abandons était d'environ 12 par an. Pendant l'année 2019-2020, il s'est élevé à 16. L'ampleur des abandons cette année s'explique notamment par l'épidémie de covid 19 qui a fragilisé des doctorant.e.s et ne leur a pas permis de poursuivre leurs recherches. Il est dommage que quatre des doctorant.e.s qui ont abandonné aient bénéficié d'un contrat doctoral ou d'un contrat recherche.

À Limoges

8 abandons dont 3 après une année de césure et un refus d'inscription, ce qui correspond à 10 % de l'ensemble des effectifs. Les abandons sont majoritairement en début de thèse, d'où la tentation de penser que le covid a empêché des démarrages efficaces. L'une de ces thèses abandonnée (après 4 ans de travail) avait été financée.

Sur ces 10 arrêts, 9 sont à EHIC et un au CRIHAM.

2 césures pour raisons professionnelles.

• **Dernières admissions 2021/2022**

À Poitiers

Le Conseil examine le cas d'une doctorante qui souhaite se réinscrire en cinquième année mais dont la directrice de thèse juge le dossier très fragile :

-Cette doctorante a été inscrite au CRLA de 2010 à 2016, mais au bout de six ans de recherche, son directeur de thèse a jugé que son travail ne pouvait pas être présenté pour une soutenance.

-L'étudiante s'est inscrite en 2017 au FoReLLIS B pour travailler sur un nouveau sujet.

-Elle ne s'est pas manifestée auprès de sa directrice de thèse depuis 2019 et prétend avoir fait valider le plan de sa thèse. Sa directrice de thèse n'a pas validé le plan et elle a en outre souligné que les lectures de la doctorante sont insuffisantes pour pouvoir plaider une réinscription en cinquième année.

-La doctorante ne s'est pas présentée au comité de suivi de thèse que la directrice du FoReLLIS B a organisé le 20 janvier 2022.

-Lors de l'entretien d'1h20 que F. Brizay a pu avoir avec la doctorante le 28 janvier 2022, il a pris connaissance de ses graves problèmes personnels, et il a constaté qu'elle n'avait pas conscience des lacunes soulignées par sa directrice de thèse et qu'elle ne pouvait pas expliquer les raisons pour lesquelles son travail avait été jugé irrecevable en 2016.

Après délibération, le Conseil a donné un avis défavorable à l'inscription de la candidate en cinquième année.

À l'issue de cette délibération, le bilan des admissions est le suivant : 187 doctorant.e.s inscrit.e.s : 41 admissions et 146 réinscriptions, dont 32 cotutelles et 33 codirections.

Répartition par UFR :

-UFR SHA	119 inscrit.e.s 19 abandons
-UFR Lettres et Langues	68 inscrit.e.s (dont 1 inscription césure) 01 dossier en attente 08 abandons

À Limoges

94 inscrit.e.s dont 19 au Criham, 57 à EHIC et 18 à Fred. Le déséquilibre est habituel et reflète celui des encadrants.

EN revanche il est frappant pour les nouvelles inscriptions : 1 au CRIHAM, 16 à EHIC, 3 à FRED

Il y a eu 10 soutenances en 2020-21 et 6 entre janvier et mars 2022.

• **Présentation du Bilan financier 2021**

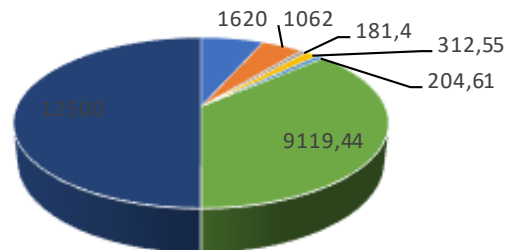
Budget récurrent au fil de l'eau : 12 500 euros. En 2021, l'ED a dépensé 3 380 euros.

Le GSI RI finance les déplacements de 1 à 3 mois. En 2021, il accordé à l'ED Humanités 1 000 €.

La Fondation UP finance les déplacements de + 3 mois. En 2021, elle a accordé à l'ED Humanités 2 421,00 €.

Cette année, la Fondation a accepté 2 financements pour un montant de 700 euros et de 1 438 euros. Ils permettront aux doctorants concernés d'effectuer un déplacement à l'étranger pour consulter des ouvrages dans des bibliothèques et dans des dépôts d'archives.

Budget - Dépenses réalisées 2021 - ED Humanités



- Aides aux missions doctorales
- Matériel Informatique
- Fournitures de bureau
- Frais de réception
- Frais cérémonie
- Budget non consommé
- total

<i>Aides aux missions doctorales</i>	1620	12,96%
<i>Matériel Informatique</i>	1 062,00	8,50%
<i>Fournitures de bureau</i>	181,40	1,45%
<i>Frais de réception</i>	312,55	2,50%
<i>Frais cérémonie</i>	204,61	1,64%
<i>Budget non consommé</i>	9119,44	76,00%
<i>total</i>	12500	

• Journées thématiques 2022

Le thème retenu pour les prochaines JT qui se dérouleront les 9 et 10 juin 2022 au CREPS, à Poitiers, est « Le centre et la marge ».

Ce sont des JT organisées par les doctorants de Poitiers et de Limoges.

Le comité d'organisation comprend 11 membres :

-4 Poitevins : Ayman Al Joumaa (Mimmoc), Clément Bourreau (Criham), Elina GALIN (Forellis), Marie-Reine Mouton (FoReLLIS)

-6 Limougeauds : Demba Mar, (EHIC), Siyao Lin (EHIC), Naomi Moussounda Kombila (EHIC), Herman Ghislain Ngoma (EHIC), Sarah Roux (Criham), Ben Samuel Tra Bi Za (EHIC)

L'appel à communication est organisé autour de 4 axes :

AXE 1 : Composer entre centre et marge

AXE 2 : Schémas urbains : des constructions en cercles concentriques ?

AXE 3 : Identité(s) minoritaire : vers une intégration ?

AXE 4 : Émergence de nouveaux centres, d'hier à aujourd'hui

Cet appel a été diffusé auprès des doctorant.e.s qui ont jusqu'au 1^{er} avril pour faire remonter leurs propositions de communication au Comité d'organisation et au Comité scientifique.

Le Comité scientifique comprend actuellement Soazig Villerbu et François Brizay. Les Unités de recherche sont invitées à proposer le nom de 5 à 6 collègues afin que le Comité scientifique

compte 7 à 8 membres. Ces derniers liront des propositions de communication afin de s'assurer de leur pertinence.

J. de Gramont demande que l'appel à communication lui soit adressé pour qu'il le communique aux doctorant.e.s de l'ICP. Ce document sera également communiqué aux étudiants de l'ESI (Angoulême).

• **Modifications de la Règlementation de l'ED suite au Bilan HCERES**

L'ED Humanités a été évaluée à Poitiers le 05 octobre 2021. Voici les points forts et les points faibles mentionnés, ainsi que les recommandations qui figurent dans le rapport de l'Hcéres.

Points forts et points faibles

Points forts

- L'implication et la réactivité du secrétariat et de l'équipe de direction.
- L'efficacité de la communication envers les doctorants.
- La solidité et la cohérence de l'adossement scientifique, conforté par la présence de deux UMR.
- Une très bonne synergie au sein du pôle SHES.
- La richesse de la programmation en termes d'animations et de valorisation du doctorat (prix de thèse, cérémonie de remise des diplômes, journées thématiques).
- La bonne structuration et la lisibilité de l'offre de formation.

Points faibles :

- La non-conformité de l'organisation des CSI et de la composition du futur conseil par rapport à l'arrêté de 2016.
- L'absence de budget propre et l'insuffisance de la dotation, qui nuisent à l'autonomie financière de l'ED.
- La faiblesse du nombre de financements dédiés.
- La prise en compte insuffisante des abandons de thèse et l'absence d'analyse du phénomène.
- De sérieuses lacunes dans le suivi de la poursuite de carrière des docteurs

Recommandations à l'attention de l'école doctorale

- L'ED devrait se mettre en conformité avec l'arrêté de mai 2016 :

- .organisation annuelle des CSI
- .revoir la composition de son futur conseil
- .prévoir la possibilité de solliciter un second avis auprès de la commission Recherche de l'établissement en cas de refus de réinscription.

- Elle est invitée à mettre en œuvre son projet, en veillant à en concrétiser les objectifs, notamment pour :

- .l'internationalisation
- .la diversification des financements
- .la préparation à l'après-thèse.

- Dans cette perspective, l'ED pourrait étoffer son offre de formation disciplinaire, mettre en place des séminaires scientifiques en collaboration avec les UR et les établissements partenaires et proposer des modules de préparation à l'après-thèse spécifiques aux SHS.

- Enfin, l'ED 612 est confrontée à un nombre important d'abandons, liés au profil de ses doctorants et à son faible taux de financements dédiés. Cette question mérite une vigilance accrue et appelle une analyse précise des différentes situations afin d'en favoriser la prévention.

Mesures proposées par F. Brizay pour améliorer le fonctionnement de l'ED :

Dans le futur conseil de la nouvelle ED, il faudra augmenter le nombre de doctorants, et prévoir au moins 2 représentants du personnel administratif.

Les CSI :

- 1 CSI tous les ans pour une réinscription à partir de la 3^e année.
- Ce sont les directeurs des laboratoires qui constituent les CSI.
- Le CSI compte un spécialiste et un enseignant chercheur extérieur à l'UR. Le directeur de thèse d'un doctorant ne siège pas dans son CSI.
- Un MCF peut être membre d'un CSI.
- La composition d'un CSI pourrait être la même pour un doctorant pendant plusieurs années, ce qui permettrait aux deux enseignants-chercheurs qui en seraient membre de bien connaître le dossier. Plusieurs collègues font observer qu'il faudrait assouplir cette règle qui peut devenir contraignante pour les EC.
- Les CSI devraient avoir lieu en mai et juin afin que les réinscriptions se déroulent au mois de juillet.
- Un nouvel arrêté est en préparation : il prévoirait un CSI dès la fin de la 1^{ère} année.

Pour étoffer la formation disciplinaire :

- Mercredis de l'ED : prévoir des séances transversales et des séances propres à chaque ED.
- Les Unités de recherche pourraient proposer d'ouvrir leurs séminaires de recherche de master ainsi que leurs journées d'étude aux doctorants. Plusieurs UR procèdent déjà ainsi. Des membres du Conseil souhaitent que ces formations donnent lieu à des attributions d'heures de formation aux doctorant.e.s.

La question du financement :

- Réduction des allocations de la FUP (Fondation Université de Poitiers) : de 30 000 € elle est passée à 20 000 € en 2022.
- Développer les financements CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche). Ce dispositif permet de subventionner une entreprise qui embauche un doctorant qui fait ses recherches dans le cadre d'une collaboration avec un laboratoire public.

Trop d'abandons :

- Parmi les mesures de prévention des abandons, les membres du comité d'évaluation de l'Hcéres ont recommandé d'être plus vigilants à l'inscription. Le Conseil de l'ED est d'accord pour que les directeurs de thèse et d'UR soient attentifs à la pertinence et à la faisabilité des sujets de recherche proposés. En revanche, il juge intrusive et rejette la suggestion relative à la situation financière des candidats.
- L'organisation d'un CSI tous les ans à partir de la fin de la deuxième année permettra de déceler plus rapidement d'éventuelles difficultés à poursuivre la préparation d'une thèse.

Afin de mieux connaître le devenir des docteurs, l'ED a désormais son propre tableau de suivi des docteurs. L'assistante de l'ED contacte directement les docteurs dont elle a les adresses électroniques personnelles.

• Questions diverses

-M. Abderrazak Halloumi, doctorant du CESCO, souhaiterait que l'ED accorde une aide financière pour l'organisation des rencontres du Dîwân (une association de doctorants travaillant sur les mondes musulmans médiévaux et modernes) qui se dérouleront à Poitiers du 30 juin au 2 juillet 2022. Martin Aurell souligne l'importance de cet événement auquel participeront plusieurs doctorants du CESCO. L'ED accorde une subvention de 500 euros pour l'organisation des rencontres du Dîwân.

-La réorganisation des inscriptions. Afin d'éviter les flux de mails au secrétariat de l'ED, les inscriptions commenceront dès juillet pour les 2^e et 3^e années. Les inscriptions en 1^{ère}, 4^e et 5^e années auront lieu à partir de septembre, jusqu'au 31 octobre.

-Charlotte Krauss signale que des cotutelles n'ont pas été encore signées et que leur mise en œuvre a pris du retard. F. Brizay propose que lorsqu'un dossier de cotutelle tarde à revenir signé aux directeurs d'UR, ces derniers lui signalent ce retard, ainsi qu'à V. Fournier, assistante de l'ED.

-Le prochain Conseil de l'ED aura lieu le jeudi 16 juin à 14h.

La séance est levée à 16h00.